EPU 46, 7 mai, 2024

50 seconds

**VIETNAM**

Merci, Monsieur le Président,

En respectant les normes internationales des droits de la personne, le Vietnam peut renforcer son cadre juridique, promouvoir la cohésion sociale et favoriser le développement durable.

Le Canada recommande que le Vietnam :

1. Modifie son code pénal afin d’abolir la peine de mort, particulièrement pour tous les délits liés à la drogue.
2. Tel que mentionné dans la Décision No.121 (2021) du Premier Ministre, ratifie la Convention n°87 de l'OIT pour garantir la liberté d'association et les droits des travailleurs à s'organiser.
3. Établisse des lignes directrices pour assurer un procès équitable et transparent pour tous les accusés, y compris ceux visés par les articles 117 et 331 du Code pénal.